



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Josiane Alarie, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac :

Que le conseil tiendra une séance extraordinaire le 17 décembre 2018. Lors de cette séance le conseil devra statuer sur :

1. Adoption du Règlement no. 2018-107 imposant des taxes, tarifs et compensation sur le territoire d'Ivry-sur-le-Lac pour l'exercice financier 2019
2. Adoption du Budget 2019
3. Adoption du programme triennal des immobilisations

Que la rencontre se tiendra dans la salle du conseil, à l'hôtel-de-ville, au 601, chemin de la Gare, Ivry-sur-le-Lac, à 17h00.

Donné à Ivry-sur-le-Lac, le 4 décembre 2018

Josiane Alarie
*Directrice générale et
secrétaire-trésorière*